TraAM - Utiliser l'IA pour réviser

publié le 06/05/2024 - mis à jour le 13/06/2024

Descriptif :

Une proposition d'utilisation des IA par les enseignants pour les élèves.

Sommaire :

- Matériels nécessaires :
- Compétences du CRCN
- Compétences du CRCN-Edu
- Plus-value de l'IA :

Objectif général : Mettre en pratique la mémorisation active répétée avec l'IA

Niveau : Tous

Article de synthèse générale du projet

Matériels nécessaires :

- compte sur une IA générative

Compétences du CRCN

- domaine 1 : Informations et données : Mener une recherche et une veille d'informations
- domaine 2 : Communication et collaboration : Interagir

Compétences du CRCN-Edu

- domaine 3 : Enseignement - apprentissage : concevoir et mettre en oeuvre des situations
- domaine 4 : Diversité et autonomie des apprenants : différencier
- domaine 5 : Compétences numériques des apprenants : développer les compétences numériques des apprenants

Plus-value de l'IA :

Les études en neurosciences sont toutes unanimes pour affirmer que la mémorisation est plus efficace si elle est répétée de façon active. Pour mémoriser, il faut se mettre en situation d'évaluation et donc mémoriser revient à s'intérroger sous forme de questions sur les notions importantes.
Afin d'entraîner les élèves à cela, l'utilisation de l'IA permet de générer un ensemble de questions corrigées pour permettre aux élèves de s'évaluer régulièrement.
Pour cela, les élèves indiquent le texte sur lequel ils veulent s'évaluer (le texte doit faire ressortir les notions importantes en couleur/gras/souligné) et indiquer le prompt suivant :
« A partir du texte, donne moi plusieurs questions permettant de m'évaluer sur les notions en couleur/gras/souligné… »

Les élèves peuvent alors générer un ensemble indéfini de questions sur l’ensemble du cours mais aussi sur une notion en particulier qui n’est pas maîtrisée.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.